



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
06.03.2009

L'an deux mille neuf et le douze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mmes ESPIE, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents: Mr DELPOUX, Mme DESFARGES-CARRERE, Mrs RASKOPF, DELBES, Mme RAHOU.

N° 09/56

Secrétaire : Mme BORIES.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Monsieur Boudes*

**AVENANT N°1 AU
MARCHE PASSE
AVEC L'ENTREPRISE
GIULIANI POUR LA
RUE SALENGRO**

A l'avancement des travaux de l'aménagement de la rue Roger Salengro, il s'est avéré nécessaire de modifier certains éléments du projet :

- les raccordements des branchements existants des eaux usées et pluviales des habitations situées entre le n° 15 et 51 de la rue Roger Salengro ont dû être repris à cause du profil du projet.
- pour faciliter l'accès du collège aux véhicules légers, il a été décidé de modifier le plan initialement prévu.
- des bordures P1 ont été posées pour délimiter le trottoir avec les propriétés qui ne sont pas pourvus d'un mur de clôture.

Adopté à l'unanimité

Ces sujétions nécessitent que l'on réalise un avenant au marché d'un montant de 24 578,30 € H.T. soit 29 395,65 € T.T.C.

La Commission d'appel d'offres réunie le 9 mars 2009 a donné un avis favorable à ce projet d'avenant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le projet d'avenant d'un montant de 24 578,30 € H.T. à intervenir avec l'entreprise Giuliani qui aura pour effet de porter le montant du marché à 398 117,46 € H.T. soit 476 148,48 € T.T.C.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant à intervenir avec l'entreprise Giuliani TP.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,